

FEMMES AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'activité *Femmes au cœur de l'économie sociale et solidaire* veut réunir des femmes de toutes les régions du monde afin de partager des expériences et des perspectives féministes de l'économie sociale et solidaire. Ces discussions nous permettront de dégager des pistes et alternatives pour l'avenir.

Nous voulons réfléchir ensemble en quoi l'économie sociale et solidaire peut être un vecteur du développement de la sécurité et de l'autonomie économiques des femmes, et surtout à quelles conditions. C'est l'objectif de notre activité. Il ne s'agit donc pas de faire un débat sur l'économie sociale et solidaire, ni de vouloir définir ses notions. Le sens que nous donnons à l'économie sociale et solidaire rejoint le contenu d'un document de Relais-femmes¹ (voir encadré). Cet outil identifie des principes définissant l'économie sociale du point de vue des femmes et facilite la mise en place de projets répondants à des aspirations de justice et d'équité.

L'économie sociale et solidaire est bien vivante; elle a pris une place importante dans les stratégies de développement local en milieu urbain et rural, de développement des communautés et de revitalisation socioéconomique. Elle est présente dans les stratégies des femmes comme moyen de survie et s'impose de plus en plus comme instrument

¹ Adoption lors d'un colloque, le 3 décembre 1997, de la plate-forme « L'économie sociale du point de vue des femmes » contenant différents principes. Ceux-ci ne tombent pas du ciel. Le Chantier de l'économie sociale est à l'origine de la plupart d'entre eux. Cette rencontre aura permis aux femmes d'y ajouter leurs préoccupations.

Principes et valeurs de l'économie sociale et solidaire

❖ Finalité

Travailler avec et pour ses membres plutôt que de simplement engendrer le profit et viser le rendement financier, ceci dans une optique de changement social.

Consolider et développer des ressources afin d'offrir des services et des biens de qualité et d'utilité sociale dans une perspective d'éducation populaire visant l'amélioration de la qualité de vie et un développement durable.

❖ Autonomie de gestion par rapport à l'État

Les organismes naissent de l'identification d'un besoin par une communauté dans un milieu donné. Ils sont créés à l'initiative de personnes membres de cette communauté et ont le soutien de celle-ci. Cette action nécessite l'autonomie des groupes ainsi que des individus, mais ne saurait nier la responsabilité de l'État.

❖ Démocratie

Processus de décision démocratique impliquant usagères et usagers, participantes et participants, membres, travailleuses et travailleurs, rémunéré-e-s ou non. Ce processus doit être intégré dans les statuts, dans les pratiques, dans l'intervention et dans la gestion des relations de travail.

❖ Primauté des personnes

Primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des surplus et revenus. Lorsqu'il y a des revenus et surplus, répartition équitable dans la collectivité.

❖ Emplois durables

Offrir des emplois durables et des conditions de travail décentes, ainsi qu'une rémunération permettant à tout le moins de sortir du seuil de pauvreté. Dans la fixation de la rémunération, on devra tenir compte du principe de l'équité salariale. S'assurer qu'il n'y ait pas de substitution d'emploi du secteur public ou communautaire. S'assurer que tous les emplois soient accessibles aux femmes et aux personnes doublement discriminées.

❖ Accessibilité

Accessibilité des biens et des services. Il n'y a pas d'obligation de tarifications.

Définition inspirée de celle dans le document *L'économie sociale du point de vue des femmes* (1997) Relais-femmes, décembre, Montréal.

des politiques publiques. Il est certain que nous avons fait des avancées et des gains significatifs sur le plan de la reconnaissance de cette forme d'économie dans nos sociétés, mais des pas sont encore à faire. Il reste, entre autres, à identifier les défis à relever collectivement pour faire en sorte que l'économie sociale et solidaire soit la plus inclusive possible et prenne en compte la place des femmes et leurs spécificités. Il faut également identifier les conditions pour y arriver, notamment sur le plan des politiques publiques.

Nous proposons quelques pistes de réflexion pour lancer la discussion et nous comptons sur vous pour nourrir cette réflexion.

La sécurité et l'autonomie économiques des femmes, de quoi parle-t-on?

De quoi parle-t-on lorsqu'il est question de sécurité économique et d'autonomie économique des femmes? Dans le cadre de la campagne pour l'autonomie économique des femmes de la Marche mondiale des femmes au Québec de 2008, les définitions suivantes ont été élaborées :

« La **sécurité économique** désigne la possibilité de planifier et d'assurer la satisfaction de ses besoins de base.²

L'autonomie économique des femmes se définit comme suit :

La possibilité pour les femmes d'avoir accès, au cours de l'ensemble des cycles de leur vie, aux moyens et ressources économiques (emploi, services et revenu suffisant) pour répondre à leurs besoins, ainsi qu'à ceux des personnes dont elles ont la charge, et la possibilité de faire des choix économiques et d'influencer les structures économiques de nos sociétés.

Ce concept est donc plus large et réfère à un droit qui englobe la réalisation de plusieurs autres droits, comme le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit à un environnement sain et exempt de violence, le droit à la citoyenneté et le droit au travail.

L'autonomie économique inclut aussi l'accès à l'ensemble des politiques sociales et des programmes de sécurité sociale qui permettent, par exemple, de se faire soigner quand on est malade ou d'avoir un revenu en cas de perte d'emploi. Bref, cela implique d'avoir accès aux moyens qu'on se donne comme société pour s'assurer et se protéger collectivement contre les risques de la vie. »³

Par exemple, l'autonomie économique assure aux femmes la possibilité d'effectuer des choix importants dans leurs vies, tels :

- « choisir de vivre seule ou non;
- mettre fin à une relation qui ne leur convient plus;
- disposer de leur argent selon leurs propres priorités;
- choisir elles-mêmes leurs loisirs, activités, nourriture, logement, etc. »⁴

² Certaines définitions et utilisations du concept de sécurité économique englobent également la question d'accès aux droits.

³ Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes, *Sortir de la pauvreté, un choix de société. Campagne pour l'autonomie économique des femmes*, 2008.

⁴ Inspiré de: Conseil canadien de développement social : http://www.ccsd.ca/pccv/2006/f/pdf/securite_economique.pdf Ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la Condition féminine, *L'autonomie et la sécurité économique des femmes, un cadre stratégique fédéral, provincial et territorial*, Gouvernement du Canada, 2001, Secrétariat à la condition féminine, *L'avenir des Québécoises, Les suites des consultations de mars 2003*, Québec, Gouvernement du Québec, 2004.

Pourquoi parler de la spécificité des femmes en économie sociale et solidaire?

♀ À travers le monde, les femmes sont au cœur des groupes d'économie sociale et solidaire. Elles occupent une place importante comme travailleuses, membres, participantes et usagères. Elles y effectuent donc du travail important, rémunéré ou non. Dans plusieurs pays, l'économie sociale et solidaire s'adresse en grande partie à des personnes pauvres, marginalisées et discriminées et ce n'est donc pas un hasard que les femmes s'y retrouvent majoritaires. La précarisation de l'emploi a un sexe. La vaste majorité des emplois précaires à temps partiel et au salaire minimum sont occupés par des femmes. L'analyse sur la précarisation du marché du travail et les enjeux pour les femmes doit donc aussi être faite en économie sociale et solidaire.

♀ Nous sommes dans un contexte de mondialisation et de crises économiques et sociales qui ont un impact particulier sur les femmes. Il semble donc pertinent d'explorer comment l'économie sociale et solidaire peut se positionner par rapport à ces enjeux et faire partie des solutions et des alternatives aux modèles dominants et traditionnels. En ce sens, il est important de tenir compte des enjeux entourant non seulement les conditions de travail, mais également la division internationale et la division sexuelle du travail.

♀ Parler des politiques publiques en faveur de l'économie sociale et solidaire et de la création d'emplois stables doit se faire en prenant en considération la vision générale des politiques publiques, et l'analyse féministe peut contribuer grandement à cette réflexion. Ces politiques ne peuvent être l'unique solution; elles doivent s'inscrire dans une politique économique générale et une lutte globale contre la précarité du travail. Il est intéressant de regarder cette question du point de vue des enjeux pour les femmes.

♀ Les femmes sont au centre des projets économiques, sociaux et politiques et, en tant qu'actrices, elles contribuent à construire un projet de société à travers ce qu'elles initient quotidiennement. Historiquement, l'une des principales tâches des femmes a été de *prendre soin de (to care)*. Dans le champ du social, elles ont développé des expertises particulières et précieuses qui contribuent à l'activité économique de la société. Ces expertises doivent devenir des outils leur permettant d'accéder à la sécurité et à l'autonomie financière et politique. L'économie sociale et solidaire pourrait être un vecteur pouvant y contribuer, si les conditions pour ce faire sont mises en place.

♀ Les femmes représentent plus de 50 % de l'humanité, fournissent 67 % des heures de travail, ne gagnent pourtant que 10 % du revenu mondial et possèdent moins de 1 % de la fortune mondiale.⁵ Elles sont les premières touchées par la mondialisation et les crises économiques. La pauvreté et la précarisation de l'emploi ont donc un sexe. Les femmes subissent des inégalités et des discriminations systémiques depuis des millénaires. Elles continuent de porter des préoccupations, des pratiques et des luttes qui dépassent leurs seuls « intérêts ».

♀ Les femmes ont largement contribué à développer l'économie sociale et solidaire partout dans le monde en fournissant des services essentiels à leur communauté, en créant des entreprises et des métiers, en produisant des activités économiques qui répondent à des besoins actuels dans nos sociétés. Que l'on parle du développement local et régional ou d'innovation au sein des organisations,

⁵ Marche mondiale des femmes, *Lettres aux dirigeants de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international*, octobre 2000, page 7.

il y a un apport important des femmes sur le terrain (dans des groupes mixtes et des groupes de femmes). Leur participation au développement de l'économie sociale en tant que mouvement social est indispensable. Les expériences particulières des groupes de femmes en économie sociale et solidaire à travers le monde méritent d'être mises en lumière.

Quelles sont les conditions pour que l'économie sociale et solidaire soit un vecteur de sécurité et d'autonomie économique des femmes?

Pour stimuler la réflexion, nous avons identifié quelques questions dont nous pourrions discuter ensemble. Lors de nos discussions, nous devrions non seulement nous inspirer des expériences issues de différents milieux, territoires, régions ou pays, mais aussi favoriser l'émergence de pistes de solution nous permettant d'innover socialement, politiquement et économiquement. Ces questions seront discutées pendant l'activité dédiée aux femmes.

Quelques questions

- 1. Dans une perspective féministe, quels types de politiques publiques devraient appuyer le développement de l'économie sociale et solidaire?**
- 2. Quels sont les leviers financiers ou autres qui favoriseraient le développement de l'économie sociale et solidaire et comment s'assurer que ces leviers servent aussi à améliorer la sécurité et l'autonomie économiques des femmes œuvrant en économie sociale et solidaire?**
- 3. Quels bailleurs de fonds devraient être privilégiés pour favoriser le développement durable et autonome de l'économie sociale et solidaire, dans les pays du Nord et dans les pays du Sud? Quels sont les enjeux particuliers pour les femmes dans les choix des sources de financement?**
- 4. L'économie sociale et solidaire est-elle une voie pour toutes les catégories de femmes, nous pensons à celles qui sont davantage marquées par l'exclusion? Y a-t-il des conditions particulières pour leur faire une place dans l'économie sociale et solidaire dans une perspective de lutte à la pauvreté?**

5. L'économie sociale et solidaire peut-elle être un outil pour mettre en pratique des formes innovatrices, égalitaires et non hiérarchiques d'organisation du travail, de gestion dans une perspective féministe qui reconnaît et valorise l'expérience des femmes? Quelles sont des pistes concrètes pour éviter de reproduire le modèle dominant?

6. Où en sommes-nous dans la production de statistiques sexuées pour rendre visibles les réalités propres aux femmes, notamment au niveau de leurs conditions de travail et de leur évolution, de leur statut d'emploi, de leur rôle en économie sociale (leur leadership par exemple)? Ces statistiques contribueraient à la fois à rendre visible la contribution des femmes et à identifier les enjeux et les défis à venir.

7. La bonification des conditions de travail sur le plan des salaires, des avantages sociaux, des conditions en santé et sécurité, de la stabilité en emploi pourrait avoir une incidence sur la division sexuelle et internationale du travail. La valorisation de certains types d'emploi pourrait contribuer à contrer la ghettoïsation du travail féminin. Ces pistes d'action sont-elles à privilégier?

8. L'économie sociale et solidaire peut-elle être un vecteur pour trouver des réponses au problème de l'inégalité de la répartition de la richesse? En particulier, peut-elle proposer des solutions qui permettraient non seulement de créer des emplois rémunérés, mais aussi de contribuer à la reconnaissance du travail non rémunéré? Peut-elle contribuer au développement de l'accès à des sources de revenus indirects, tels que l'auto-consommation et l'accès aux services publics?

9. Comme ailleurs dans la société, les femmes sont sous représentées dans les postes de direction au sein des entreprises d'économie sociale et solidaire. Comment réduire les obstacles dans ce domaine pour favoriser une représentation équitable des femmes et leur pleine participation dans les entreprises, peu importe leur taille? Comment briser le plafond de verre?

10. Le réseautage des femmes œuvrant en économie sociale et solidaire est-il souhaitable? À quelle échelle (locale, nationale, internationale), dans quels secteurs et pour quels objectifs?

11. Quelles seraient les autres conditions pour que l'économie sociale et solidaire soit vraiment une voie vers la sécurité et l'autonomie économiques des femmes?

EN CONCLUSION

Partout dans le monde, il existe de nombreuses pratiques où les femmes ont expérimenté, innové et trouvé des pistes de réponses. Il reste certainement de nombreux défis et enjeux auxquels elles font face.

Que pouvons-nous dégager de ces expériences? Comment capitaliser les savoirs qui sont issus de ces pratiques et qui nous permettraient de mutualiser nos efforts, questionner nos manières de faire et réinvestir dans les orientations des politiques publiques afin qu'elles portent en elles des effets structurants pour atteindre nos objectifs de sécurité et d'autonomie économiques?

Nous avons hâte de pouvoir mettre en commun nos expériences et analyses et d'échanger ensemble sur les questions et enjeux soulevés dans ce document... ainsi que bien d'autres, lors de l'activité *Femmes au cœur de l'économie sociale et solidaire*. C'est un rendez-vous le 17 octobre prochain!



L'activité **Femmes au cœur de l'économie sociale et solidaire** précède la soirée d'ouverture du FIESS et est l'occasion de réunir des femmes de toutes les régions du monde pour partager des expériences et des perspectives féministes de l'économie sociale et solidaire.

Femmes au cœur de l'économie sociale et solidaire est co-coordonnée par Relais-femmes (www.relais-femmes.qc.ca) et le Chantier de l'économie sociale (www.chantier.qc.ca).

Ce document a été rédigé par Danielle Fournier (de Relais-femmes) et Lise St-Germain (professeure à l'UQO et représentante du CRSA) pour le comité organisateur. Le comité organisateur est composé de représentantes de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, du Centre de recherche sociale appliquée, du Chantier de l'économie sociale, du Conseil régional de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec-Montréal Métropolitain, de la Confédération des syndicats nationaux, de Femmes autochtones du Québec, de la Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec, de Relais-femmes et de SUCO.

Montréal, août 2011

FORUM
INTERNATIONAL DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE **finess**
2011